



NOOR  
International



حقوق

المرأة

LES DROITS DE LA FEMME  
DANS LE CORAN







بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ





وَأَسْكِنُوهُنَّ مِنْ حَيْثُ سَكَنْتُمْ مِنْ وُجْدِكُمْ وَلَا تُضَارُوهُنَّ  
 لِتُضَيِّقُوا عَلَيْهِنَّ وَإِنْ كُنَّ أُولَاتٍ حَمْلٍ فَأَنْفِقُوا عَلَيْهِنَّ حَتَّى  
 يَضَعْنَ حَمْلَهُنَّ فَإِنْ أَرْضَعْنَ لَكُمْ فَآتُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ وَأُتْمِرُوا  
 بَيْنَكُمْ بِمَعْرُوفٍ وَإِنْ تَعَاَسَرْتُم فَسَتُرَضِّعْ لَهُ أُخْرَى ﴿٦﴾

[الطلاق: ٦]

{Logez (vos femmes répudiées) dans (les habitations)  
 où vous résidez vous-mêmes, selon vos moyens. Ne  
 leur cherchez pas noise en leur rendant la vie  
 insupportable. Et si elles sont enceintes, assurez les  
 dépenses qui leur sont nécessaires jusqu'à ce qu'elles  
 accouchent. Si, (par la suite), elles allaitent (votre  
 enfant), versez-leur une pension. Que vos  
 concertations (à ce sujet) soient sereines et  
 convenables. Mais, si vous ne vous êtes pas entendus,  
 que l'allaitement soit confié à une autre (femme).

( 6 : 65 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR





﴿وَلَنْ تَسْتَطِيعُوا أَنْ تَعْدِلُوا بَيْنَ النِّسَاءِ وَلَوْ حَرَصْتُمْ  
 فَلَا تَمِيلُوا كُلَّ الْمَيْلِ فَتَذَرُوهَا كَالْمُعَلَّقَةِ وَإِنْ  
 تُصْلِحُوا وَتَتَّقُوا فَإِنَّ اللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَحِيمًا ﴿١٢٩﴾

[النساء: ١٢٩]

{Vous ne saurez être équitables avec vos femmes,  
 même si vous vous y employez avec soin. Ne  
 penchez donc pas entièrement vers l'une, pour  
 laisser l'autre comme suspendue. Mais si vous  
 rétablissez de bons rapports et avez la piété, Allah  
 alors est Absolument et Tout Miséricordieux.}

( 4 : 129 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR





يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ قُلْ لِأَزْوَاجِكَ وَبَنَاتِكَ وَنِسَائِ  
الْمُؤْمِنِينَ يُدْنِينَ عَلَيْهِنَّ مِنْ جَلَابِيبِهِنَّ ذَلِكَ أَدْنَى أَنْ  
يُعْرَفْنَ فَلَا يُؤْذَيْنَ وَكَانَ اللَّهُ غَفُورًا رَحِيمًا ﴿٥٩﴾

[الأحزاب: ٥٩]

{Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants, de ramener sur elles une partie de leurs mantes. Cela, afin qu'elles puissent être reconnues et que leur soit évité d'être importunées. Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux.

( 33 : 59 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR





الطَّلَاقُ مَرَّتَانِ فَإِمْسَاكَ بِمَعْرُوفٍ أَوْ تَسْرِيحٍ بِإِحْسَانٍ  
 وَلَا يَجِلُّ لَكُمْ أَنْ تَأْخُذُوا مِمَّا آتَيْتُمُوهُنَّ شَيْئًا إِلَّا أَنْ يَخَافَا  
 أَلَّا يُقِيمَا حُدُودَ اللَّهِ فَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا يُقِيمَا حُدُودَ اللَّهِ فَلَا جُنَاحَ  
 عَلَيْهِمَا فِيمَا افْتَدَتْ بِهِ تِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ فَلَا تَعْتَدُوهَا وَمَنْ  
 يَتَعَدَّ حُدُودَ اللَّهِ فَأُولَئِكَ هُمُ الظَّالِمُونَ ﴿٢٢٩﴾

[البقرة ٢٢٩]

Le divorce est (prononcé) deux fois, puis c'est soit le maintien avec les égards, soit la libération avec bonté. Il ne vous est pas permis de reprendre quoi que ce soit de ce que vous leur avez offert (comme dot et comme présents), sauf si les deux conjoints craignent de ne pas observer les limites d'Allah. Alors, si vous craignez qu'ils n'observent point les limites d'Allah, il n'y aura pas péché si la femme rachète sa liberté (par une partie de sa dot). Ce sont là les limites d'Allah. Alors ne les enfreignez pas. Car ceux qui enfreignent les limites d'Allah, ceux-là sont les injustes.

( 2 : 229 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR





وَلَا تَتَمَنَّوْا مَا فَضَّلَ اللَّهُ بِهِ بَعْضَكُمْ عَلَى  
بَعْضٍ لِلرِّجَالِ نَصِيبٌ مِّمَّا اكْتَسَبُوا وَلِلنِّسَاءِ نَصِيبٌ  
مِّمَّا اكْتَسَبْنَ وَاسْأَلُوا اللَّهَ مِنْ فَضْلِهِ إِنَّ اللَّهَ كَانَ  
بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمًا ﴿٣٢﴾

[النساء: ٣٢]

{Ne soyez pas envieux de ce par quoi Allah a favorisé certains d'entre vous par rapport aux autres. Aux hommes revient une part de ce qu'ils auront acquis (comme actions), et aux femmes revient une part de ce qu'elles auront acquis (comme actions). Et demandez à Allah de Ses faveurs, car Allah Sait parfaitement Toute chose.

( 4 : 32 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR





وَإِنْ أَرَدْتُمْ اسْتِبْدَالَ زَوْجٍ مَكَانَ زَوْجٍ وَآتَيْتُمْ إِحْدَاهُنَّ  
قِنْطَارًا فَلَا تَأْخُذُوا مِنْهُ شَيْئًا أَتَأْخُذُونَهُ بُهْتَانًا وَإِثْمًا  
مُبِينًا ﴿٢٠﴾ وَكَيْفَ تَأْخُذُونَهُ وَقَدْ أَفْضَى بَعْضُكُمْ إِلَى  
بَعْضٍ وَأَخَذْنَ مِنْكُمْ مِيثَاقًا غَلِيظًا ﴿٢١﴾

[النساء: ٢٠-٢١]

{Si vous voulez remplacer une épouse par une autre, et que vous ayez déjà donné un qintâr à l'une d'elles (la première), n'en reprenez rien. Le reprendriez-vous indûment et en péchant si manifestement ? Et comment le reprendriez-vous quand vous vous êtes si intimement liés l'un à l'autre et qu'elles ont pris sur vous un engagement capital ?

( 4 : 20-21 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR





﴿لِلرِّجَالِ نَصِيبٌ مِّمَّا تَرَكَ الْوَالِدَانِ وَالْأَقْرَبُونَ  
وَلِلنِّسَاءِ نَصِيبٌ مِّمَّا تَرَكَ الْوَالِدَانِ وَالْأَقْرَبُونَ مِمَّا  
قَلَّ مِنْهُ أَوْ كَثُرَ نَصِيبًا مَفْرُوضًا﴾

[النساء: ٧]

{Aux (héritiers) mâles revient une part de ce qu'auront laissé les deux parents et les proches ; et aux femmes, de même, revient une part de ce qu'auront laissé les deux parents et les proches : que la quantité soit petite ou grande, une part déterminée.

( 4 : 7 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR





يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُوا رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُمْ مِنْ نَفْسٍ  
وَاحِدَةٍ وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا  
وَنِسَاءً وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ وَالْأَرْحَامَ إِنَّ اللَّهَ  
كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا ﴿١﴾

[النساء: ١]

{Ô hommes ! Craignez votre Seigneur Qui vous  
créa d'un seul être et Qui, de cet être, créa son  
épouse, puis des deux fit se répandre hommes et  
femmes en très grand nombre. Et craignez Allah au  
nom de Qui vous vous implorez mutuellement, et  
craignez de rompre les liens de parenté, car Allah  
est là, Qui vous surveille.

( 4 : 1 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR





وَمِنْ آيَاتِهِ أَنْ خَلَقَ لَكُمْ مِنْ أَنْفُسِكُمْ  
 أَزْوَاجًا لِتَسْكُنُوا إِلَيْهَا وَجَعَلَ بَيْنَكُمْ مَوَدَّةً  
 وَرَحْمَةً إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٢١﴾

[الروم: ٢١]

{Et l'un de Ses Signes encore est d'avoir créé  
 pour vous, et à partir de vous, des épouses auprès  
 desquelles vous trouvez calme et repos. Il a établi  
 entre vous deux affection et pitié. Il y a certes là  
 des Signes pour des gens qui savent réfléchir.}

( 30 : 21 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR





وَعَدَ اللَّهُ الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا  
الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَمَسَاكِينَ طَيِّبَةً فِي جَنَّاتِ عَدْنٍ  
وَرِضْوَانٌ مِنَ اللَّهِ أَكْبَرُ ذَلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ ﴿٧٢﴾

[التوبة: ٧٢]

{ Allah a promis aux croyants et aux croyantes des jardins sous lesquels coulent les rivières, où ils séjourneront pour l'éternité, et des habitations où il fait bon vivre dans les Jardins d'Éden. Mais la satisfaction qu'ils auront d'Allah sera plus grande encore. Voilà le succès suprême !}

( 9 : 72 )

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR







NOOR  
International



حقوق

المرأة

LES DROITS DE LA FEMME  
DANS LE CORAN

Thanks,

